



L'église de Saint-Constant, après restauration (cliché P.-J. Trabon).

Le mobilier de l'église de Saint-Constant

Quand les objets racontent la vie de nos ancêtres

par Pascale Moulier

Lorsqu'on pénètre dans une église, on est confronté à un ensemble d'objets dont la plupart n'évoquent plus grand-chose au visiteur. En réalité, ceux-ci ne demandent qu'à parler, et ont beaucoup à dire sur la vie paroissiale (à condition de posséder quelques clés de lecture), car la plupart de ces objets n'ont pas été commandés ni placés où ils se trouvent par hasard. Le mobilier d'une église témoigne de la présence anciennement de confréries, de rites dévotionnels, qui au-delà de la connotation purement religieuse nous parlent tout simplement de la vie des paroissiens, en des temps où religion et vie quotidienne étaient étroitement mêlées. Les familles « importantes » des villages avaient à cœur d'être présentes dans l'église paroissiale, sous la forme d'une chapelle privée construite en excroissance de la nef depuis le XV^e siècle, puis sous la forme de dons. Les autres paroissiens « s'immortalisaient » plus anonymement en adhérant à une confrérie investissant dans des aménagements comme les retables, les statues et les tableaux. L'église est véritablement la mémoire du village.

Mais pour que ces objets nous livrent leurs secrets, encore faut-il disposer des archives correspondantes, qui malheureusement ont rarement été conservées de façon suivie.

L'église de Saint-Constant est à cet égard une heureuse exception. Son mobilier remarquable peut surprendre aujourd'hui, mais témoigne justement de l'importance de ce bourg, aujourd'hui bien modeste, qui tenait tête à la toute proche et puissante cité de Maurs. Ses archives, conservées pour une bonne part, lorsqu'elles sont mises en relation avec l'édifice et son mobilier, nous permettent de découvrir en filigrane ce que fut la vie économique et paroissiale à Saint-Constant du XVII^e au XIX^e siècle. Ayant fait tout récemment l'objet d'une rénovation globale, il est d'autant plus pertinent de présenter une partie de ce mobilier. Nous espérons que l'exemple de Saint-Constant, choisi pour ces raisons (restauration récente, archives disponibles) intéressera tous ceux qui ont à cœur de comprendre leur propre église, car toutes les paroisses rurales du Cantal fonctionnaient sur le même principe.

Constant, un saint obscur et oublié

Chaque église est dotée d'un titulaire et chaque paroisse est placée sous la protection d'un saint patron. Parfois le patron de la paroisse éclipse le titulaire de l'église, comme c'est le cas à Saint-Constant. Saint Pierre, patron de la paroisse, fait encore l'objet d'une fête populaire, alors que saint Constant n'est plus célébré depuis longtemps déjà.

L'origine du nom du village de Saint-Constant est assez obscure. Plusieurs saints portent ce nom : un martyr en Afrique, un saint évêque de Gap au VI^e siècle, un prêtre-ermite irlandais au VIII^e siècle, un dominicain né dans la Marche d'Ancône au XV^e siècle... Il est difficile de savoir lequel correspond à celui que l'on vénère dans le Cantal. Le saint portant le nom de Constant ou Constance, le plus ancien et le plus « connu », était le sacristain de l'église de Saint-Étienne d'Ancône en Italie au V^e siècle. C'est le pape Grégoire le Grand qui signale dans ses *Dialogues* l'existence de cet homme « dont la foi soulevait les montagnes ».



*Statue de saint
Constant,
XVIII^e siècle.*

La statue conservée dans l'église cantalienne, qui remonte au XVIII^e siècle et que la tradition donne comme celle de saint Constant, représente un personnage en surplis muni d'un livre de messe et d'une clé, ce qui pourrait bien correspondre à un sacristain, possédant les clés de l'église et pouvant assister le prêtre lors des célébrations. Peu de communes portent ce nom en France et peu d'églises sont placées sous ce vocable¹. Dans le Cantal, c'est probablement la présence d'importantes reliques² qui est à l'origine du nom du village.

L'église de Saint-Constant est difficile à dater car elle est sans style. Elle se compose d'une nef très haute sur laquelle est greffée une chapelle latérale, et d'un clocher-porche barlong construit dans l'axe de la nef. Son chevet est constitué d'une abside rectangulaire peu profonde au voûtement original, percée de deux fenêtres latérales. L'église remonte peut-être à l'époque gothique, mais si la voûte est en croisées d'ogive, sa reconstruction est toute récente, entre 1919 et 1922, sous la direction de l'architecte Croizet³.

En 1844, Monseigneur de Marguerye, lors de sa visite pastorale, demandait à ce qu'une deuxième chapelle soit ouverte en utilisant l'arceau existant (qui était bouché) afin de « régulariser » l'église⁴. Il signale que la chapelle existante est une propriété privée et qu'il faudrait la racheter. Il réclame également une modification assez précise du maître-autel, qui permet de dater celui-ci : il s'agissait d'ajouter deux colonnes à l'autel en marbre, ainsi qu'un entablement et un fronton triangulaire (voir la photo p. 64). Les consignes furent appliquées avant 1851 et un tableau représentant l'Ascension fut acheté et placé au centre du retable. Il a aujourd'hui disparu et a été remplacé par un beau christ du XV^e siècle. Mgr de Marguerye fit aussi cintrer les fenêtres du chœur et de la nef, qui n'étaient que de modestes et civiles baies rectangulaires. Dans le courant du XIX^e siècle, le clocher fut refait et deux projets différents ont été proposés pour l'aménagement de la façade⁵. La solution qui fut retenue a été visiblement revue à l'économie, sans les baies néo-gothiques du clocher et de l'oculus (photo page suivante). Cependant, cette église aux formes extérieures modestes et sans fioritures, n'est pas sans monumentalité dans sa structure intérieure et offre un mobilier remarquable.

Toutes les paroisses n'avaient pas les mêmes moyens. Certaines églises sont peu ornées et d'autres le sont exagérément, en fonction des ressources propres de la communauté. À Saint-Constant, il existait, et ce depuis le XVI^e siècle au moins, une tradition de fabrication de toile de chanvre de grande qualité. La « toile grise », telle qu'on la nommait, « primait toutes celles de Maurs par la beauté de ses produits » comme l'indiquait Elie Jalenques vers 1850 dans le *Dictionnaire statistique*⁶. En 1781 fut institué un bureau pour la visite des toiles grises, « qui forment l'objet d'un commerce très considérable pour le pays, où sont attirés les marchands des Cévennes et du Languedoc »⁷. La corporation des tisserands était très importante, et le commerce de la toile l'était tout autant. Au XVI^e siècle, un certain Majonenc, marchand de toile de la commune, faisait des affaires dans toute la France. Félix Jalenques lui consacra un petit article en 1933⁸. Cette prospérité est sans doute à l'origine de la richesse du mobilier de l'église de Saint-Constant.

1. Trois communes : Saint-Constant, Saint-Projet-Saint-Constant dans la Charente et Saint-Coutant le Grand, hormis la ville de Saint-Constant au Québec.

2. On aimerait imaginer que saint Géraud est à l'origine de la présence de ces reliques, lui qui avait des possessions à Maurs, tout près, et qui en rapporta tant de ses voyages à Rome et ailleurs.

3. Archives diocésaines, boîte paroisse Saint-Constant, factures pour les travaux effectués sur la voûte, P-2 E.

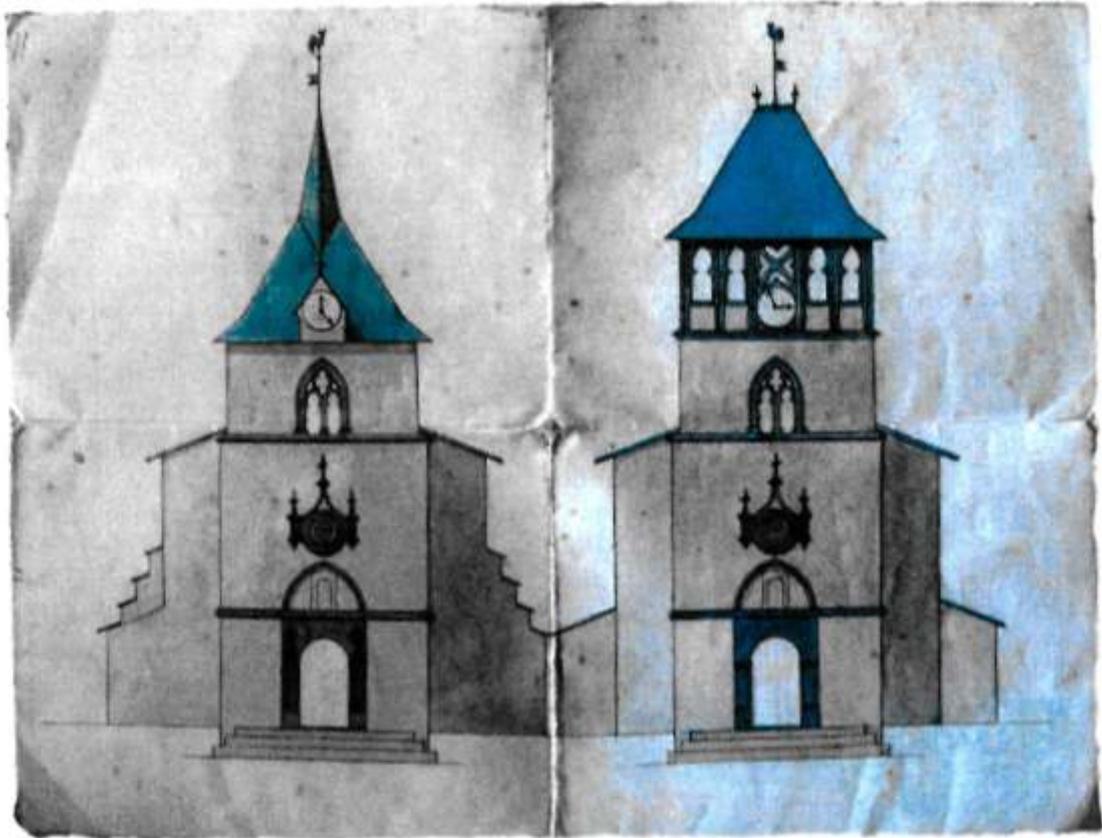
4. Pierre Mouliet, *Frédéric de Marguerye, un évêque archéologue dans le Cantal (1837-1851)*, Cantal Patrimoine, 2008, p. 158.

5. Archives diocésaines, boîte paroisse Saint-Constant, plans aquarellés, P-2 E.

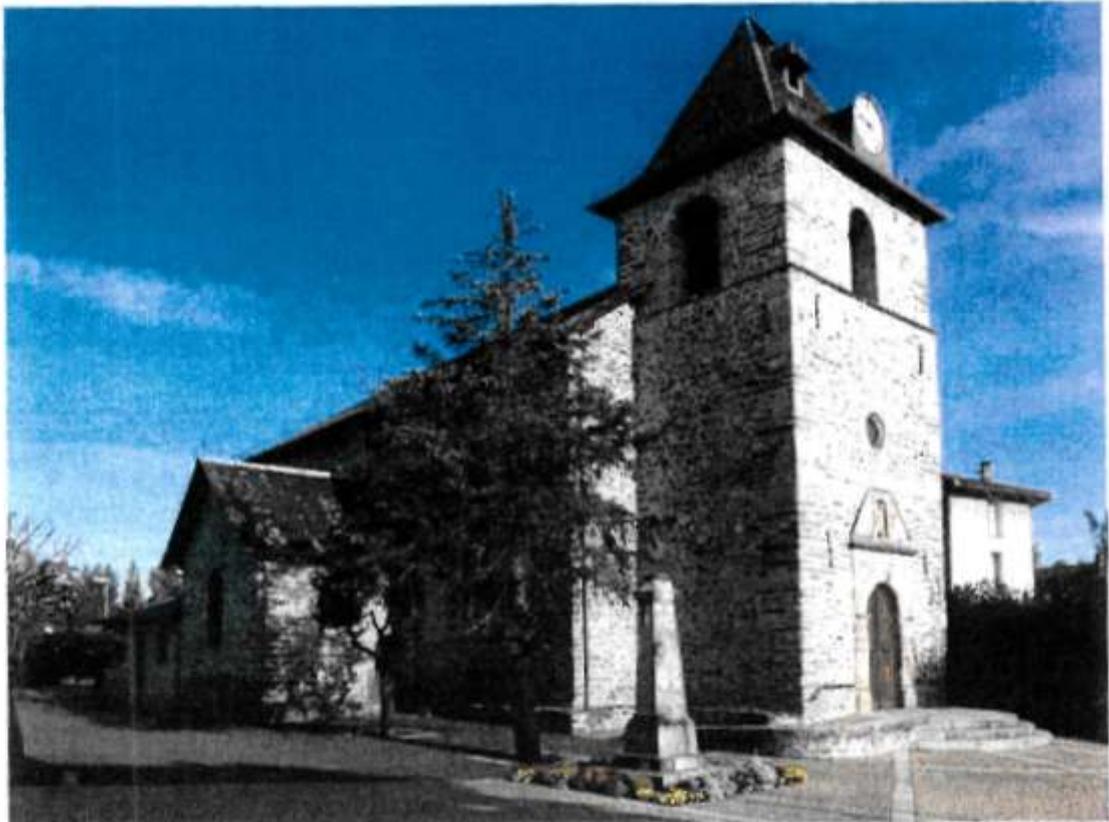
6. J.-B Deribier du Châtelet, *Dictionnaire statistique du département du Cantal*, 1852, volume III, p. 235, 236.

7. *Ibid*, volume IV, p. 316.

8. Félix Jalenques, « Le plus habile marchand de l'Auvergne au XVI^e siècle », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1933, p. 118-121.



L'église actuelle et deux projets d'aménagement de la façade, non datés.
(Archives diocésaines de Saint-Flour ; ph. ci-dessous : mairie de Saint-Constant).



Le mobilier de l'église de Saint-Constant, reflet de la vie paroissiale entre 1750 et la fin du XIX^e siècle

On trouve généralement dans les églises des tableaux, des statues, des retables, des vitraux et du mobilier liturgique comme la chaire, les confessionnaux ou les autels. À Saint-Constant, la plupart des pièces du mobilier datent du XVIII^e et du XIX^e siècle. La pièce la plus ancienne, le Christ du maître-autel, semble remonter au XIV^e ou au XV^e siècle. Le premier retable du maître-autel fut supprimé en 1840, sur les consignes de Monseigneur de Marguerye, pour laisser place à un modèle en marbre, probablement plus sobre. Plusieurs retables datent du XVIII^e siècle⁹, comme ceux qui se trouvent de part et d'autre du maître-autel, ainsi que deux autres disposés contre le mur dans la nef et dans la chapelle de Saint-Jean Baptiste. Deux tableaux (*La remise du Rosaire* et *Sainte Agnès*), probablement offerts par des paroissiens, appartiennent également au XVIII^e siècle¹⁰. Les œuvres les plus récentes sont les deux toiles qui ornent les retables latéraux du chœur, installés en 1863¹¹. De belles bannières témoignent également de la vie paroissiale, l'une d'elles porte la date de 1826 et a été achetée à Aurillac cette même année, comme le registre de fabrique en témoigne¹². Quelques pièces datant du début du XX^e siècle, comme la statue de saint Antoine de Padoue, d'un modèle très courant, ne seront pas présentées dans cet article. Ces œuvres en plâtre, industrielles, correspondent en effet à une « dépersonnalisation » du culte dans les campagnes et présentent moins d'intérêt pour l'histoire locale.

Il convient de voir maintenant à quelles traditions et quels usages se rattachaient ces différents objets.

Confréries, reinages et dévotions à Saint-Constant du XVIII^e à la fin du XIX^e siècle

Autour de 1750-60, il existait à Saint-Constant trois confréries au moins : celles du Rosaire et du Saint-Sacrement, et celle de saint Constant et saint Blaise. Il existait également deux reinages supplémentaires dédiés à la sainte Vierge et à saint Jean-Baptiste. En 1893, ces cinq reinages existaient encore et représentaient une bonne part des revenus de la fabrique¹³. Les reinages étaient la mise aux enchères de titres (roi, reine etc.) en l'honneur d'un saint et à l'occasion de la fête de celui-ci (voir ci-après l'encadré pour la tradition des reinages de Mours, en 1910, qui donne des indications sur le fonctionnement général).

Les paroissiens de Saint-Constant pouvaient donc s'affilier à différentes confréries et s'adonner à diverses dévotions : pratiquer l'adoration perpétuelle, réciter le rosaire, participer aux reinages à l'occasion des fêtes des différents saints... La décoration de l'église reflétait ces pratiques et chaque confrérie trouvait sa matérialisation dans les retables, les statues, les tableaux ou, un peu plus tard, les vitraux de l'église.

La confrérie du « très Saint Sacrement de l'autel et du Saint Rosaire »

Cette confrérie existait probablement dès le début du XVII^e siècle, comme c'était le cas dans de nombreuses paroisses du diocèse¹⁴. La confrérie du « très Saint Sacrement de l'autel et du Saint Rosaire » fut établie ou rétablie dans l'église de la paroisse de Saint-Constant « en conséquence » de l'ordonnance du 4 mai 1753, sous l'épiscopat de Monseigneur de Ribeyre¹⁵. Un feuillet faisant office de registre nous donne une bonne description de la façon

9. Léonce Bouyssou, *Retables de Haute-Auvergne*, éditions Créer, 1990, p. 312.

10. Voir Pascale Moullet, *La peinture religieuse en Haute-Auvergne, XVII^e-XX^e siècles*, Créer, 2007, p. 286-287.

11. Archives diocésaines, registre de la fabrique de Saint-Constant de 1863 à 1912, P-1 E

12. *Ibid.*, « 1826. Pour aller chercher la bannière à Aurillac. Achat de la bannière et restauration d'une autre, 217 livres ».

13. *Ibid.*

14. Claudine Pépin, « Le thème de la Remise du Rosaire dans la peinture cantalienne », *Patrimoine en Haute-Auvergne* n° 1, 2004, p. 34-45.

15. Archives diocésaines, boîte paroisse, Saint-Constant, P- 4C.

dont fonctionnaient ces confréries paroissiales, qui regroupaient un très grand nombre de membres de la communauté et jouaient un rôle important dans la vie quotidienne des paroissiens. Ce texte nous montre l'aspect extrêmement procédurier du fonctionnement des confréries. À Saint-Constant, les finances étaient confiées au notaire et l'intendance à des marchands (drapiers probablement). Les fabriciens avaient des difficultés à travailler ensemble, comme le document semble l'indiquer, bien qu'il insiste sur la nécessité de s'accorder... On apprend en outre que les confréries se considéraient suffisamment autonomes pour désobéir sciemment aux directives de l'évêque, à propos du nombre de directeurs.

« Nous confrères soussignés, capitulairement assemblés devant le très St Sacrement, après l'avoir salué et récité les paroles données par les statuts de notre seigneur évêque desquels nous avons pris lecture et donné à entendre à ceux de nos confrères qui sont privés de la lecture, nous nous soumettons très respectueusement au contenu en (?) et promettons de les observer et garder [...], nous avons remarqué que par l'article 4 des statuts, monseigneur a prétendu que le nombre des directeurs ne devait être que de trois sans y comprendre Mr le curé que nous prions d'être notre chef ; nous, sans entendre d'en plaindre ni déroger au règlement de monseigneur, avons jugé à propos de même que Mrs les curé et vicaire, qu'il convenait [...] d'être au nombre de 4 sans comprendre Mr le curé, et nous avons nommé à cet effet M. Antoine Chaule, notaire royal, juge de Mr le prieur de cette paroisse, pour tenir et garder l'argent de la confrérie, et les charités qu'on lui fera, conjointement avec M. le curé, sieur Joseph Astorg pour tenir les registres où il écrira les noms des confrères, et les sieurs Pierre Boutaric, et Jean Engelergues, marchands, lesquels tiendront et garderont les cierges de la confrérie, et pour que le tout soit mieux en règle que l'année dernière, et conforme aux statuts de Mgr, tous les dits sieurs directeurs veulent et consentent que leurs fonctions soient égales pour l'année présente seulement et sans tirer à conséquence et ils promettent de s'aider l'un l'autre et de se faire part de leurs lumières pour le bien de la confrérie, et que le culte de Dieu en soit d'autant plus honoré ».

La suite du texte concerne des messes qui seront dites pour les confrères défunts, et signale que les directeurs nommés l'année précédente (donc l'année de la fondation de la confrérie) n'ont pas tenu les registres correctement, obligeant les nouveaux directeurs à recommencer le travail... On y apprend également que le curé est M. Gaspard Ramondie, le document étant daté du mois de juin 1754.

Il ne reste de ce registre que les feuillets comprenant les noms des confrères ayant payé leur part pour le renaissance de Notre-Dame du Rosaire en 1761 et 1782, ainsi qu'un petit cahier comprenant la liste des confrères pour les années 1796 et 97, alors que la confrérie comptait 260 membres¹⁶. Trois autres feuillets font état de comptes concernant, au sens propre, des questions de « bouts de chandelles » : en 1779, Antoine Ginalhac est marguillier de la confrérie et doit régler à Jean Mirandol, de Figeac, pour 36 livres de cierges. En 1781, M. Lafage de Maurs fournit pour 49 livres de cierges à la confrérie ; en 1781, M. Laurie, de Figeac, autre fabricant de cierges, fait une quittance à M. Ginalhac pour 19 livres. Au bas du document, il ajoute : « *Monsieur Ginalhac. Il se peut bien que vous trouvez les cierges à meilleur marché que les miens, mais faites attention que vous n'en serez peut-être pas aussi satisfait que de ceux que je vous donnerai* ». La concurrence était rude !

La confrérie disparaîtra à la Révolution, comme toutes les confréries. Celle du Saint-Sacrement sera refondée par Mgr de Marguerye le 30 mars 1840 et comptait 262 associés en juin 1841 ; celle du Rosaire sera dissoute et refondée le 10 juillet 1840. Un petit tableau du XVIII^e siècle représente la *Remise du Rosaire* et témoigne de cette dévotion. Deux bannières, dont l'une est datée de 1826, nous apprennent que ces dévotions étaient actives avant leur refondation officielle par l'évêque Marguerye, et que les différentes confréries étaient étroitement liées entre elles. La première porte une toile peinte figurant saint Blaise d'un côté et une Vierge au Rosaire de l'autre ; la seconde, d'une facture très fruste, figure deux anges adorant le Saint-Sacrement sur une face, et sainte Agnès sur l'autre. La multiplication des confréries était sans doute prétexte à l'organisation de plusieurs fêtes dans l'année, plusieurs renaissances et donc davantage de fonds récoltés.

16. Registre de la confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Constant, 1796-1797, archives diocésaines, P - 4 C.

Les reinales de Maurs en 1910

« Les reinales avaient ordinairement lieu aux grandes fêtes de l'année. Aujourd'hui l'usage n'en existe guère qu'aux fêtes patronales et de la sainte Vierge. À Maurs, le reinage n'est actuellement publié qu'à l'Assomption. On en perd même la signification, et, faut-il le dire ? peu de personnes comprennent le sens du mot *livre* si employé au reinage ; j'ai même remarqué une certaine tendance à faire de la livre une mesure de poids.

Autrefois aux principales fêtes, nos pères faisaient de grandes réjouissances auxquelles chacun contribuait selon ses moyens. Plus on donnait plus on était tenu en *estime*. La fête comportait alors des administrateurs, ainsi qu'un roi et une reine qui avaient les premiers honneurs soit à l'église, soit au dehors. Le titre de roi et de reine était très recherché quoiqu'il coûtât fort cher et après la fête il était mis aux enchères et acquis pour l'année suivante, par le plus offrant.

Mais avec les siècles, les réjouissances perdirent leur naïveté première ; seule la famille et l'Église en consacrèrent le souvenir ; la première en réunissant ses membres dans une modeste fête d'intérieur ; la seconde en célébrant toujours solennellement le culte des saints. L'ancienne coutume laissa des traces et l'Église conserva, au profit des autels, les reinales qui jusqu'alors avaient particulièrement servi aux réjouissances extérieures. Les dons devinrent plus modestes et on abandonna l'habitude de les faire en nature. Cependant l'usage se conserva de proclamer des rois et des reines et nous trouvons dans les registres de l'état civil de 1742 qu'aux reinales de saint Sulpice et de la Chandeleur Marie Canteloube est reine et paye cinq livres.

Dans les derniers siècles, la livre était une pièce de monnaie valant à peu près un franc. Dans quelques paroisses la livre a été réduite à un demi-franc afin de faciliter le reinage aux pauvres qui désirent participer aux prières spéciales en l'honneur du saint patron. Le reinage se publiait à Vêpres. Les étrangers eux-mêmes en prenaient. On a recueilli quelquefois jusqu'à cinq, six, sept et même huit cent francs ce qui laisserait supposer près de dix mille personnes à la vénération, car l'usage est d'offrir cinq centimes en baisant le bras de saint Césaire ».

Notes manuscrites pour la rédaction de la monographie paroissiale de Maurs, vers 1910.

Archives diocésaines, boîte paroisse de Maurs.

La confrérie de saint Blaise

Saint Blaise n'a rien d'un saint local : cet évêque arménien vivait au IV^e siècle et fut martyrisé avec des peignes métalliques puis décapité. Il est souvent représenté avec des animaux, car lorsqu'il vivait en ermite, ceux-ci l'entouraient et le nourrissaient. C'est souvent un lion qui l'accompagne, mais dans le Cantal, il est généralement invoqué (tout comme saint Roch) pour la protection du bétail et se trouve souvent accompagné d'une vache, comme à Murat sur un retable, ou à Reilhac sur un tableau, voire de poules ou de lapins...¹⁷ Mais saint Blaise est aussi le patron des cardeurs (à cause de la ressemblance entre l'instrument de son supplice et des peignes à laine) et plus généralement du commerce de la laine, ce qui explique qu'il soit à l'honneur à Saint-Constant où se fabriquait la toile grise. Ici encore, la connaissance de l'histoire locale s'avère nécessaire à la compréhension profonde du mobilier et des dévotions.

Quelques feuillets comprenant la liste des personnes s'étant acquittées du reinage, en 1758, 1760 et 1761, nous apprennent que la famille Angelergues, « du lieu », tient une place importante dans la vie religieuse. Le père, Jean Angelergues, est signalé dans le document déjà cité comme syndic de la confrérie du Saint-Sacrement, et ses filles Hélène et Catherine sont mentionnées dans toutes les listes de reinales.

Une toile du XVIII^e siècle et une bannière datée de 1826 représentent saint Blaise dans cette église. En 1755 ou 56, est commandé un retable dédié à saint Blaise, qui sera placé dans

17. Voir Pierre Moulier, *Saint Roch et saint Blaise : compétition ou complémentarité ?* dans « Saint Roch dans le Cantal », *Patrimoine en Haute-Auvergne* n° 9, p. 7-30.

la nef. Le 9 juin 1756, Jean Robert, maître doreur, reçoit des marguilliers de la fabrique de Saint-Constant la somme de 120 livres « pour avoir doré le cadre de Saint Blaise et le reste du retable et autel mis en marbre de différentes couleurs »¹⁸. Ce précieux document nous permet de dater le retable et le tableau qui l'orne plus précisément¹⁹ et livre en outre le nom d'un artisan local. Le tableau représente saint Blaise dans une iconographie peu courante : celui-ci est placé au centre de la toile, en intercesseur, entre les flammes du purgatoire et la Trinité représentée dans le registre supérieur. Quant à la bannière de 1826, elle présente saint Blaise debout devant un autel, le visage éclairé par la lumière divine.



À gauche, saint Blaise intercédant pour les âmes du Purgatoire, toile du XVIII^e siècle.

À droite, saint Blaise, verso de la bannière du Rosaire, 1826.

Ci-dessous, reçu de Jean Robert, maître doreur, 1756, « pour avoir doré le cadre de saint Blaise et le reste du retable et autel, mis en marbre de différentes couleurs ».

Je soussigné Jean Robert maître doreur reconnais
 avoir reçu de la communauté de Saint-Constant
 par les mains de messieurs marguilliers de la
 fabrique de la somme de cent vingt livres
 pour avoir doré le cadre de saint Blaise
 et le reste du retable et autel mis en marbre
 de différentes couleurs. Dont quitte
 à St-Constant ce 9 juin 1756. Robert

18. Archives diocésaines, boîte paroisse, Saint-Constant, dossier menettes, P- 4C.

19. Léonce Bouyssou l'avait déjà daté du XVIII^e siècle. *Retables de Haute-Auvergne, op. cit.*, p. 312.



Bannière de la confrérie du Rosaire, 1826.

Le registre de la fabrique de Saint-Constant indique pour l'année 1826 une dépense correspondant à un déplacement à Aurillac pour l'achat d'une bannière. Il existait probablement à Aurillac un atelier spécialisé dans la peinture sur bannière. Au verso de celle-ci, une représentation de saint Blaise (page précédente).

Les reines à saint Jean-Baptiste

Saint Jean-Baptiste bénéficiait d'une chapelle qui lui était dédiée. Ce saint est vénéré dans la région de Maurs comme protecteur du bétail à laine, une activité importante dans l'économie du textile qui utilisait le chanvre mais aussi la laine. La dévotion à saint Jean-Baptiste en tant que protecteur du bétail à laine existait aussi à Prunet, où il était de tradition d'offrir au curé la « toison d'une brebis ou d'un agneau de chaque troupeau afin de dire une ou plusieurs messes pour leur conservation »²⁰. Dans la chapelle de saint Jean-Baptiste de l'église de Saint-Constant, un autel est surmonté d'un tableau du XVIII^e siècle représentant le *Baptême du Christ*. En 1759, l'« état de ceux qui ont payé le Reinage de Saint Jean » donne les noms de « Jean Ginalhiac d'Eyroles et ses deux enfants », de Catherine Angelergues de Marcenac, Jeanne Lescure, Jean Lacaze, Marie Vezie, Jeanne Figeac et Jean Blat pour ne citer que les premiers sur la liste²¹. Les rôles de Roi, Reine etc., ne sont pas spécifiés par le curé. Le reinage existait toujours en 1893²².



Sainte Agnès, toile non signée, retable latéral droit du chœur, 1863.

Ci-dessous, toile très abîmée représentant le couronnement de sainte Agnès, XVIII^e siècle.

Page de droite : prêtre implorant sainte Agnès, toile endommagée de la seconde moitié du XIX^e siècle.



Les filles de sainte Agnès ou *menettes*

Cette congrégation existait à Saint-Constant depuis 1744²³, et regroupait des filles dévotes qui s'engageaient à rester vierges et à se mettre au service des pauvres et des malades. Dans la Châtaigneraie, elles étaient très nombreuses et se regroupaient en communauté, alors que dans le nord du département elles demeuraient ordinairement dans leurs familles. Il en restait encore quelques-unes à Saint-Constant dans les années 1910 : une « menette Terrier » apparaît sur la liste de souscription pour le denier du culte en 1908 et 1909²⁴. Sainte Agnès était la patronne

20. Monographie paroissiale de Prunet. Archives diocésaines.

21. Feuilletts donnant les noms des personnes ayant payé leur « cotisation » pour le reinage de saint Jean-Baptiste pour les années 1759, 60, 62 et 66. Archives diocésaines, P - 4C.

22. Archives diocésaines, registre de la fabrique de Saint-Constant 1863-1912, P- 1 E

23. Bref de Benoît XIV donné à perpétuité le 9 juillet 1744 et formulé dans les mêmes termes que celui de la congrégation de Saint-Flour. La congrégation fut reconfirmée en 1821 par Mgr de Salomon. Archives diocésaines, Registre des titres et des érections des Tiers-ordre établi en 1851, E 348.

24. Registre de la fabrique de Saint-Constant de 1863 à 1912, archives diocésaines, P-1 E.

des menettes, et c'est pourquoi on la trouve si souvent représentée dans nos églises. À Saint-Constant, elle bénéficie d'une véritable surreprésentation, car trois tableaux et une bannière lui rendent hommage. Accrochée dans la nef, une petite toile du XVIII^e siècle représente le couronnement de sainte Agnès. L'œuvre est en mauvais état mais on devine, derrière la vétusté, la présence d'une jolie jeune femme vêtue d'une robe retroussée sur une chemise blanche et d'un manteau bleu. Ses pommettes rouges s'accordent avec la couleur de sa robe ; de la main droite elle brandit la palme du martyr et tient au bras droit un petit agneau frisé. Un ange présente une couronne de gloire au-dessus de sa tête.

Un tableau plus important représentant sainte Agnès fut enchâssé dans l'un des retables latéraux du chœur en 1863²⁵. C'est clairement le même peintre qui réalisa la toile de l'autre retable représentant l'*Immaculée Conception de la Vierge*. Ces deux œuvres sont de bonne facture ; sainte Agnès est figurée comme une toute jeune fille mélancolique qu'un faisceau lumineux inonde en soulignant sa longue chevelure rousse²⁶. Une grande toile de facture populaire (première moitié XIX^e ?), cousue au verso de la bannière du Saint-Sacrement, représente aussi sainte Agnès.

Une troisième toile a été découverte récemment, étrangement dissimulée derrière celle du retable de Saint-Blaise. Cette œuvre du XIX^e siècle, de grande taille, a subi un dommage irréparable (incendie ?) qui a laissé un grand trou à la place de la figure de la sainte. Il ne reste plus que le bas de sa robe, l'extrémité de sa houlette ainsi que le bas de son écheveau de laine (il pourrait également s'agir de sainte Germaine, elle aussi patronne des bergers). Aux pieds de la sainte, un jeune pâtre est agenouillé en prière, faisant de cette œuvre un possible ex-voto ou une œuvre commandée pour demander la protection du bétail à laine. Cette toile est très intéressante, car elle montre que sainte Agnès, traditionnellement vénérée par les filles dévotes, a peut-être subi un « transfert de spécialité » – pour utiliser l'expression consacrée – spécifique à Saint-Constant. Ainsi, les saints particulièrement mis à l'honneur dans cette église sont donc saint Jean-Baptiste, saint Blaise, sainte Agnès et peut-être sainte Germaine, tous dotés de l'agneau comme attribut, tous unis pour protéger la plus précieuse source de revenus des Saint-Constantinois.



25. *Ibid.* Le 12 novembre 1864, paiement pour les deux autels, tableaux et travaux faits aux deux retables de la sainte Vierge et de sainte Agnès, 1540 francs.

26. Voir *La peinture religieuse... op.cit.*, p. 283-290.



*Sainte Agnès, peinture sur bannière, première moitié du XIX^e siècle.
Vêtue très simplement, sainte Agnès porte le lis de la pureté, symbole de sa virginité.
Elle est accompagnée de son petit agneau, attribut qui joue sur la sonorité de son nom.
Patronne des menettes, sœurs laïques au service des démunis, elle est très présente au
sud d'Aurillac.*

Saint Constant et saint Pierre

Saint Constant et saint Pierre sont donnés comme les deux patrons de l'église, mais saint Constant était peut-être plus précisément le patron de l'église et saint Pierre celui de la paroisse, dans la mesure où la fête paroissiale avait lieu le 29 juin (jour de la saint Pierre). En 1905 saint Constant apparaissait dans le mobilier sous la forme de deux statues, l'une se trouvant à la sacristie au moment de l'inventaire, et l'autre, en plâtre, se trouvant sur un autel. Seule la statue en bois du XVIII^e semble avoir été conservée. La seconde est peut-être celle qui se trouve dans la niche extérieure au-dessus de la porte d'entrée, mais son iconographie n'est pas très claire. Cependant, il existait auparavant une autre statue de saint Constant à laquelle sont attachées des traditions étonnantes et probablement très anciennes. Elie Jalenques, dans la monographie consacrée à Maurs publiée dans le *Dictionnaire statistique*, évoque, presque en s'excusant, les « luttes de territoires » qui se jouaient au travers des statues des saints. « La légende prétend que plusieurs saints vénérés dans les paroisses voisines ont essayé en vain d'envahir le domaine de son supérieur, mais que celui-ci aurait fait sentir sa puissance. Une croix dite de saint Césaire, sur l'ancien chemin de Saint-Constant, désignerait le lieu de rencontre des deux saints »²⁷. Une autre tradition se rattache à cette croix, brièvement évoquée en 1891 par Firmin Suc dans son opuscule sur la *Vie populaire de saint Césaire* : « Elle est plantée dans un socle circulaire en pierre de taille orné de deux moulures romanes. Cet endroit s'appelle "Pierre de saint Césaire" et serait le lieu où suivant une légende ridicule, rapportée par le dictionnaire statistique du Cantal, furent trouvés les bustes de saint Césaire et saint Constant. Ce qui a pu donner lieu à cette légende, c'est la rivalité ancienne et proverbiale qui existe entre les habitants de Maurs et de Saint-Constant, qui étaient au Moyen Âge les localités les plus importantes de la contrée »²⁸. Cette croix existe toujours et se trouve bien à la sortie de Maurs, sur l'ancienne route de Saint-Constant, mais il est probable que peu de gens se souviennent de cette tradition.

Saint Constant le belliqueux se serait aussi frotté à saint Antoine, du village éponyme situé à quinze kilomètres à vol d'oiseau. Le *Guide de l'Auvergne mystérieuse* mentionne cette légende selon laquelle les deux saints, envoyés sur terre par le Seigneur, « tombèrent » tous les deux sur les bords du Célé. Saint Constant se serait bâti un château et une église, et saint Antoine une cabane où il travaillait et priait, semblant figurer la dualité du seigneur et de l'ermite. Les deux hommes ne se rencontraient guère, jusqu'au jour où saint Antoine recueillit un lièvre poursuivi par saint Constant et sa meute. Saint Constant, furieux, frappa Antoine et se repentit aussitôt de son geste. Saint Antoine accepta de lui pardonner s'il s'engageait à lui rendre visite chaque année à pied.

La paroisse de Saint-Constant se rendait en effet chaque année en procession à Saint-Antoine, portant la statue de son saint²⁹. En réalité, beaucoup de paroisses se rendaient en pèlerinage à Saint-Antoine sous l'ancien régime³⁰, mais le curé de Saint-Antoine indique en 1912, que seules trois d'entre-elles se conformaient encore à cette tradition : Marcolès, Leynhac et Saint-Constant. Une autre version³¹ rapporte que les deux saints se « jetaient » des pierres (comme en témoignent les chaos pierreux répandus dans ce secteur) jusqu'à ce que saint Constant finisse par blesser saint Antoine.

Qu'il se frotte à Césaire ou Antoine, on remarque que Constant est toujours le plus agressif... Dans cette légende, nous percevons en filigrane la lutte entre le seigneur belliqueux et l'homme pieux ayant renoncé aux biens terrestres. L'histoire de la Haute-Auvergne est jalonnée de nombreux exemples d'aristocrates violents qui aspiraient

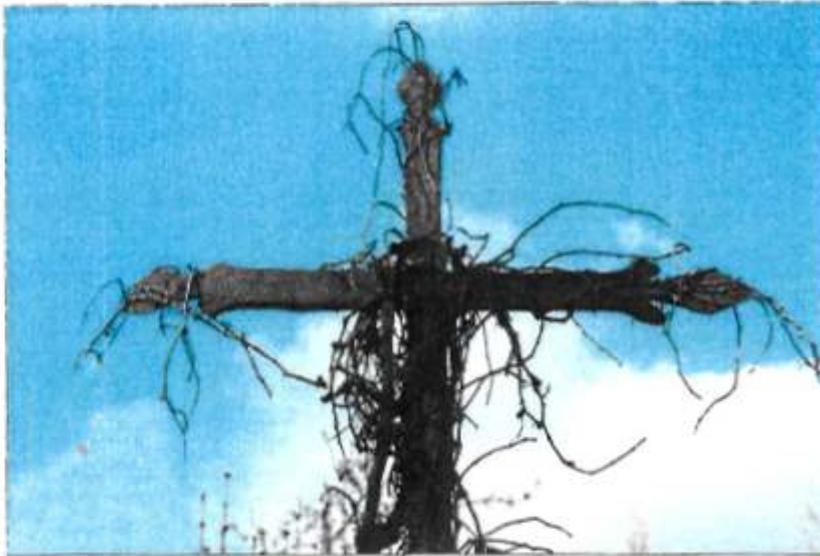
27. J.-B. Deribier du Châtelet, *Dictionnaire statistique du département du Cantal*, 1852, vol. IV, p. 317.

28. Firmin Suc, *Vie populaire de saint Césaire*, 1891, Évreux, p. 106.

29. A. Lauras-Pourrat, *Le guide de l'Auvergne mystérieuse*, Tchou, 1976, p. 350.

30. Les processions à Saint-Antoine s'expliquent par la présence d'un hôpital fondé à la fin du XII^e siècle par les Antonins. Dans la monographie paroissiale de Saint-Antoine, rédigée en 1912, le curé rapporte qu'avant la Révolution, « il s'y faisait un concours prodigieux. On y venait en procession de toutes les paroisses des environs, jusque d'Ytrac ». Archives diocésaines à Saint-Flour.

31. Tradition orale encore en vigueur.



Croix fichée sur la « pierre de saint Césaire », à Mours, où les saints concurrents, Césaire et Constant, se donnaient rendez-vous.

néanmoins à une vie plus chrétienne, tel Amblard le Mal Hiverné qui finit par se repentir de toutes ses exactions en pérégrinant à Rome. Selon Christian Laurenson-Rosaz, la légende des luttes des saints Césaire, Antoine et Constant, évoque celle que se livraient les anciens dieux païens, les statues prenant vie en quelque sorte et témoignant de la persistance de l'idolâtrie paganisante des Auvergnats³². L'historien renvoie également à un conflit qui opposa les moines de Saint-Géraud d'Aurillac à ceux de Figeac : « On observe le combat par reliques interposées [...] un thème folklorique que l'on retrouve ailleurs en Auvergne, par exemple à Mours dans le Cantal (combat de saint Césaire, saint Constant et saint Antoine) »³³.

Un mot de conclusion

La présence d'objets dans nos églises reste généralement le seul lien avec un passé où les traditions s'articulaient bien souvent autour des dévotions locales. Les tableaux de sainte Agnès nous disent que de nombreuses menettes vivaient à Saint-Constant et on sait à quel point elles pouvaient influencer sur la vie villageoise³⁴. Les figurations de saint Blaise, saint Jean-Baptiste et sainte Agnès encore, nous parlent du bétail à laine et de la « toile grise » qui fit la fortune de certains Saint-Constantinois. Quant à saint Constant, il pose les problèmes de ces saints très anciens, oubliés, qu'on ne sait plus représenter ni même comment vénérer, un phénomène que nous avons pu observer dans notre enquête sur le culte de saint Géraud, lorsque le saint d'Aurillac est le patron d'une église très éloignée de l'Auvergne, dans les Alpes ou en Provence³⁵. Ces meubles, ces statues, ces toiles sont donc bien autre chose que de simples œuvres d'art, plus ou moins intéressantes sur un plan esthétique : ces objets parfois modestes, parfois précieux, sont avant tout de formidables témoins de la vie paroissiale d'autrefois, et méritent à ce titre toute notre attention.

32. Christian Laurenson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges, (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle*, Le Puy, Cahiers de la Haute-Loire, 1987 p. 268.

33. *Autour de Gerbert : le pape de l'an mil*, O. Guyotjeannin et E. Poulle, École des Chartes, 1996, p. 124.

34. Pascale Moullet, « Marie Tissandier, la dernière menette de Pleaux », *Patrimoine en Haute-Auvergne* n° 22, 2011, p. 57-61

35. *Sur les pas de Géraud d'Aurillac en France et en Espagne*, Pierre Moullet (dir.), Saint-Flour, 2010.